

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 6 février 2025

Date d'affichage : 7 février 2025

**DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT THIBAUT DES VIGNES**

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 FEVRIER 2025**

Président : Monsieur Christian PLUMARD

Étaient présents :

LEFORT Martine, WEGRZYNOWSKI Jean-Claude, COURTINE Élisabeth, BERNIER Jean-Paul, PICARD Sabine, PIOCELLE Philippe, BARTUCCIO Agnès, MEDJIDI Mohamed, LACOMBE Jacqueline, BRAVO Jeannine, DELVERT Pierre, CAMARA Ibrahim, GUILLOSSOU Carine, ALTAVILLA Laurence, DINAL Ronald, CHEAV Vanny, GUEYE Marie-Paule, VERONA Claude, COMBE Eric, GABILLOT Philippe, BAUDOUX Violette, DERE Philippe, BIZE Sandrine.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Pierre ALIX	donne pouvoir à LEFORT Martine
CARCA Catherine	donne pouvoir à ALTAVILLA Laurence
KHAU Catherine	donne pouvoir à BARTUCCIO Agnès
PEREIRA Ludovic	donne pouvoir à PICARD Sabine
GLOAGUEN Cyrielle	donne pouvoir à MEDJIDI Mohamed

Absent excusé : /

Secrétaire de séance : PICARD Sabine

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H01

Monsieur le Maire déclare la séance du conseil municipal ouverte.

Monsieur le Maire fait procéder à l'appel.

Monsieur le Maire dit que le quorum est atteint.

Madame Sabine PICARD se propose comme secrétaire de séance. Elle est élue à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 décembre 2024

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Après délibération, le conseil municipal, à **la majorité**,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du **6 décembre 2024**

Pour : 22

Ne prend pas part au vote : 7 ((GUEYE – VERONA – COMBE – GABILLOT - BAUDOUX – DERE – BIZE)

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 décembre 2024

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Après délibération, le conseil municipal, à **la majorité**,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du **19 décembre 2024**

Pour : 22

Ne prend pas part au vote : 7 ((GUEYE – VERONA – COMBE – GABILLOT - BAUDOUX – DERE – BIZE)

LISTE DES DELIBERATIONS

N°	OBJET	VOTE
2025 – 001	ÉLECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (C.C.I.D.)	Approuvée à LA MAJORITE Pour : 22 Contre : 7
2025 – 002	FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE – 2025	ANNULATION
2025 – 003	SOLIDARITE AVEC LA POPULATION DE MAYOTTE	Approuvée à L'UNANIMITE
2025 – 004	DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AU TITRE DU « CAR » - CONTRAT D'AMENAGEMENT REGIONAL	Approuvée à L'UNANIMITE
2025 – 005	MODIFICATION DU PERIMETRE DU SDESM PAR ADHESION DE LA COMMUNE DE SAINT-SOUPLETS	Approuvée à L'UNANIMITE
2025 – 006	ACQUISITION DE LA PARCELLE BD 176 PAR LA COMMUNE – CHEMIN DU CLOS SAINTS PERES	Approuvée à LA MAJORITE Pour : 22 Contre : 7
2025 – 007	PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE SECONDE MAISON MEDICALE ET D'UN CENTRE SOCIAL	Approuvée à LA MAJORITE Pour : 22 Refus de vote : 7
2025 – 008	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	Approuvée à L'UNANIMITE
2025 – 009	MOTION ADOMA	Approuvée à L'UNANIMITE

Conformément aux articles L. 2121-12 et L. 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du conseil municipal peuvent consulter en mairie les documents ayant trait aux affaires soumises à délibération.

Secrétaire de séance : Madame Sabine PICARD



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
 et ont signé au registre tous les membres
 de l'équipe majoritaire présents à cette séance
 POUR EXTRAIT CONFORME
 À Saint-Thibault-des-Vignes, 17 février 2025
 Le Maire,
 Christian PLUMARD

